

TOTAL S.A.

Assemblée générale mixte du 12 mai 2006

Résultat des votes des résolutions

QUORUM ATTEINT : 36,8 % des actions ayant le droit de vote

Résolutions de la compétence de l'assemblée générale ordinaire	Pour	Contre	Abstentions	Résultat
1. Approbation des comptes de la société mère	98,56 %	1,25 %	0,19 %	Approuvée
2. Approbation des comptes consolidés	98,70 %	1,10 %	0,20 %	Approuvée
3. Affectation du bénéfice, fixation du dividende	99,75 %	0,07 %	0,18 %	Approuvée
4. Autorisation du Conseil d'administration pour virer le solde de la réserve spéciale des plus-values à long terme au compte de report à nouveau	99,72 %	0,09 %	0,18 %	Approuvée
5. Conventions de l'article L. 225-38 du Code de commerce	99,62 %	0,19 %	0,19 %	Approuvée
6. Autorisation au Conseil d'administration pour opérer sur les actions de la société	98,60 %	0,85 %	0,55 %	Approuvée
7. Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Anne Lauvergeon	92,04 %	7,75 %	0,20 %	Approuvée
8. Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Daniel Bouton	79,62 %	20,17 %	0,21 %	Approuvée
9. Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Bertrand Collomb	92,45 %	7,33 %	0,22 %	Approuvée
10. Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Antoine Jeancourt-Galignani	77,43 %	21,99 %	0,57 %	Approuvée
11. Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Michel Pébereau	77,90 %	21,88 %	0,22 %	Approuvée
12. Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Pierre Vaillaud	92,34 %	7,46 %	0,21 %	Approuvée
13. Nomination en tant qu'administrateur de M. Christophe de Margerie	86,37 %	13,44 %	0,19 %	Approuvée

Résolutions de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire	Pour	Contre	Abstentions	Résultat
14. Approbation de l'apport placé sous le régime juridique des scissions consenti par la Société à Arkema et de l'attribution des actions Arkema aux actionnaires de la société	85,94%	13,49 %	0,58 %	Approuvée
15. Division par quatre du nominal des actions de la Société	99,68 %	0,12 %	0,19 %	Approuvée
16. Modification de l'article 11-3° des statuts de la Société fixant le nombre d'actions de la Société dont doit être propriétaire chaque administrateur	99,54 %	0,22 %	0,23 %	Approuvée

Résolutions non agréées par le Conseil d'administration (de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire)	Pour	Contre	Abstentions	Résultat
A. Modification du point 5 de l'article 11 des statuts de TOTAL S.A. afin d'ajouter à cet article des dispositions relatives à l'indépendance des administrateurs	36,79 %	62,59 %	0,62 %	Non approuvée
B. Attribution d'un deuxième siège de membre représentant des salariés actionnaires au Conseil d'administration de TOTAL S.A.	18,22 %	81,54 %	0,24 %	Non approuvée